



## SESSION D'EXPLORATION

# Opportunités du plan France Relance pour soutenir les projets alimentaires territoriaux

### Pourquoi cette session ?

Les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire ont amené l'État français et plus largement l'Union européenne à déclencher des plans de soutien volontaristes. En France, 100 milliards d'euros, dont 40 milliards de contribution européenne, sont prévus pour accompagner la relance économique et sociale et les transitions plurielles.

Des crédits complémentaires sont ainsi réservés aux enjeux de relocalisation et de transition de l'alimentation. Au niveau national, trois millions d'euros du plan France Relance viennent augmenter les financements d'animation réservés à l'émergence de projets alimentaires territoriaux (PAT) : le [premier appel à projets doit être publié en décembre](#) avec des réponses attendues mi-janvier.

77 millions sont aussi fléchés pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle d'actions conduites dans le cadre de PAT dont 7 millions pour Auvergne-Rhône-Alpes. Ce volet spécifique Investissement sera ouvert au printemps 2021.

D'autres mesures du plan de relance - de portée nationale ou locale - peuvent également être mobilisées pour financer des projets qui concourent aux stratégies alimentaires des territoires (jardins partagés, cantines des petites communes, aide alimentaire durable...). Des appels à projets ou à candidatures seront ouverts progressivement à compter de janvier 2021.

**Préparez-vous dès à présent pour mobiliser au mieux ces financements et soutenir les projets en lien avec l'alimentation en Auvergne-Rhône-Alpes, en participant à l'une ou l'autre date de cette session.**

### Une session pour qui ?

Des échanges qui s'adressent spécifiquement aux parties-prenantes engagées ou qui souhaitent s'engager ou s'impliquer dans un projet alimentaire territorial : élus, agents de développement, acteurs économiques du système alimentaire, membres de la société civile, porteurs de projet collectif...

### Programme

Les échanges s'organiseront autour de cinq temps :

- Présentation du nouveau dispositif de reconnaissance des Projets Alimentaires Territoriaux
- Découverte de l'outil de décryptage élaboré par Cap Rural sur les principales mesures pour les territoires ruraux
- Présentation des mesures qui concernent l'alimentation et des cadres connus à ce jour
- Réponses aux questions sur le plan de relance et l'appel à projets « Émergence de PAT »
- Échanges sur les projets d'investissement en gestation par différents acteurs dans les territoires

### Intervenants

- **Cécile Philibert**, cheffe du pôle politique publique de l'alimentation, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
- **Jean-Philippe Jamot**, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités - Ingénierie financière des projets, Cap Rural
- **Dominique Bernier**, chargée de mission Coopérations entre acteurs, Cap Rural

### En pratique

- Deux créneaux proposés en webconférence : jeudi 10 décembre (14h-16h) ou vendredi 11 décembre 2020 (14h-16h)
- 25 participants maximum par webconférence. [Inscription en ligne.](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([découvrir les modalités de cotisation](#))
- Contacts : Dominique Bernier 06 66 46 62 76, [cooperationsentreacteurs@caprural.org](mailto:cooperationsentreacteurs@caprural.org) et Jean-Philippe Jamot 06 80 82 45 47, [agriruralite@caprural.org](mailto:agriruralite@caprural.org)

